Inf'Oderen

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - JUILLET 2012

SOMMAIRE

P. 1 et 2	Le mot du maire
P. 3 et 4	Le conseil municipal en bref
P. 5 à 7	Le budget
P. 7	Eco-points
P. 8	Les travaux printaniers
P. 9	Les nouvelles d'Odr'Anim
P. 10	Le plan canicule Civisme
P. 11	Les nouvelles du CMJ
P. 12 à 14	Les nouvelles de l'école
P. 15	Clin d'œil Guide pratique
P. 16	La conférence St Vincent de Paul
P. 17	Une page d'histoire (2/2)
P. 18	Le voyage à Nuaillé d'Aunis
P. 19	Le concert de musique
P. 20	L'AG du cercle Ste-Marie
P. 21	L'amicale des Donneurs de Sang
P. 22	L'auberge du Vieux-Moulin Le Wagga
P. 23	La recette Les puces du cercle Nouveaux horaires de la mairie
P. 24	La page des enfants
P. 25	Les résultats des jeux de mars 2012 Les mots-croisés
P. 26	Les déchats Le planning des collectes
P. 27	L'élagage des arbres Enquête
P. 28 à 30	Le calendrier des manifestations Le village Iroquois
P. 31	Bonnes vacanes !
P. 32	Les permanences des pharmacies de garde

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette année 2012, riche en événements tant nationaux qu'internationaux.
Le but de notre bulletin communal étant de vous apporter le maximum d'informations sur la « vie » communale d'Oderen, j'ai le plaisir et le devoir de vous présenter ci-dessous les principales prévisions budgétaires pour les réalisations 2012.

BUDGET 2012

Budget de fonctionnement (1 140 186 €) **traduit la poursuite d'un budget limité avec tout de même une évolution positive de 21 %.**

Seul un excédent de fonctionnement (de 2011) de 174 K€ nous permet de réaliser nos travaux d'investissements et de rembourser notre dette.

La dette par habitant de 640 € / habitant en 2011 (moyenne nationale de la strate : 580 € / hab.) passe à 588 €/ habitant en 2012 ; pas d'emprunt envisagé en 2012.

Nous avons voté une augmentation des taux de base des taxes communales de 1.5 % qui génère 12 K€. Cette augmentation est la seule appliquée depuis les élections de 2008, cependant l'inflation même légère est constante et nous nous devons d'assurer un équilibre budgétaire tout en restant prudents et économes.

BUDGET INVESTISSEMENT (479 753 € / ÉVOLUTION - 6,16 %)

Principales dépenses :

- Déficit d'investissement reporté : 34 K€
- Remboursement du capital d'emprunt : 121 K€
- Mise en souterrain des réseaux Télécom et EP rue Bel Air et Gomm pour près de 100 K€
- La sécurisation du rocher du Vontay pour près de 70 K€
- La mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite de l'Ecole pour près de 13 K€
- Achat de terrains : 20K€

Demain (2013) d'autres projets nous attendent : toujours la voirie, le ravalement des façades de nos bâtiments communaux (Presbytère, local pompiers, Corps de Garde, Eglise...) et la mise aux normes d'accessibilité aux handicapés des bâtiments publics.

Les travaux seront limités à la seule capacité d'auto-financement. Espoir pour l'horizon 2014 où notre endettement baissera de manière significative, mais ne crions pas victoire, la mise aux normes « accessibilité » nous coûtera.

BUDGET FORÊT

- Budget forêt 2011 : résultat : + 45 K€ (7e résultat positif depuis 2000).
  L'année 2012 s'annonce difficile, les prix du bois devraient évoluer à la baisse.
- Budget forêt 2012 : 198 365 € en fonctionnement (budget en légère baisse) et 14 773 € en investissement.

UN DÉPART, UNE ARRIVÉE ...

Coup sur coup, la première fois à l'issue du conseil municipal du 23 février, la deuxième fois le 8 mars en présence du personnel administratif et technique, des enseignants et de Monsieur Schlussel ainsi que des conseillers municipaux, nous avons souhaité à Rémi HERMANN « bon vent » dans ses nouvelles fonctions à HIRSINGUE.

Rémi HERMANN a succédé à Denise MACIAS le 2 Juillet 2007 en qualité de « Secrétaire Général de Mairie » ou en jargon administratif : Directeur Général des Services.
Originaire de Fraize, ayant fait ses premières armes à SELTZ, Rémi a su rapidement s'adapter à la mission qui lui incombait. Les rapports avec les conseillers, le personnel ainsi qu'avec les habitants étaient favorisés par un contact facile et cordial.

Nous lui réitérons nos vœux de réussite à Hirsingue, commune tout de même plus importante qu'Oderen, où il pourra aspirer à une meilleure évolution de carrière.

Le 1er avril Madame Jocelyne PERRIN a pris ses fonctions à Oderen ; elle était jusqu'au 30 mars D.G.A de la Commune de Saint-Nabord, dans les Vosges.
Agée de 51 ans, son sourire nous a déjà conquis et nous lui souhaitons bien entendu une cordiale bienvenue et espérons qu'elle trouvera à Oderen un cadre agréable et une ambiance sympathique au sein de notre village.

RAILS SOUDÉS : SUITE ET FIN

Lors des travaux de pose de « rails soudés » en juillet 2011 entre Wesserling et Kruth, nous avons constaté avec stupeur que les principaux tronçons traversant notre village (secteurs du Sutterley et de la rue Saint Nicolas) restaient en rails traditionnels pour diverses causes techniques. Avec les riverains nous avons cherché à trouver des solutions auprès de la Région (Maître d'œuvre avec RFF des travaux).
Après une réunion sur le terrain avec Jean-Paul OMEYER Conseiller Régional et Président du Comité de ligne, ainsi qu'avec Jean-Jacques WEBER, Conseiller Général, des recherches de solutions étaient promises...mais j'avoue que je doutais de leur mise en œuvre..
Entre temps, j'apprenais que sur un secteur résidentiel, les rails pouvaient être soudés, mais que sur le secteur « gare » cela posait problème pour cause du pont sur la Thur.

Depuis le 24 avril 2012, des travaux ont été réalisés sur Oderen et sur Kruth, et la majorité des rails des deux secteurs concernés ont été soudés !! Un système dit « AD » (Adaptateur pour délitation) a été mis en place à chaque extrémité des ponts.

Les riverains, comme moi-même, en sont encore sous l'émotion avec une satisfaction bien réelle.

Nous avons, bien entendu, « remercié » les intervenants qui ont réussi ce qui était considéré comme impossible depuis plus de quinze ans.

TRAVAUX RUES DU GOMM ET BEL AIR

A l'heure où vous lisez cet article, les travaux ont certainement bien avancé... En effet une extension du réseau d'assainissement séparatif est engagé dans les rues du Gomm (du n°1 au n° 4a) et rue Bel Air (du n° 1 au n° 8), le financement et la maîtrise d'œuvre étant assurés par la Communauté de Communes de Saint-Amarin.

A la suite, d'ici septembre, la commune d'Oderen engagera des travaux d'enfouissement des réseaux « Télécom » et de l'éclairage public
Bien entendu ces travaux engendreront certains désagréments quant à la circulation. Il vous est demandé dès à présent d'être patients et tolérants.
D'ici le printemps, les reprises d'enrobés auront lieu et tout rentrera dans l'ordre. Ce quartier profitera par la même occasion d'un éclairage public digne de ce nom.

Je vous souhaite à tous, et dès à présent, un excellent été (déjà bien avancé) avec des vacances et un repos bien mérités.

Votre Maire, Francis ALLONAS

Le conseil municipal en bref

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2012

Le Conseil Municipal ;

- **décide** de ne pas donner suite à l'appel de cotisation 2012 de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin ;

- **décide** de ne pas attribuer de subvention à l'association « Aides » (aide aux malades, à la recherche, et informations sur le syndrome immuno déficitaire acquis et les hépatites virales), la Commune étant sollicitée pour toute sorte de subvention par de plus en plus d'organismes ou associations et ne pouvant donner satisfaction à toutes les nouvelles demandes déposées.

- **décide** de fixer la durée hebdomadaire de travail du poste d'Adjoint Administratif de 1ère Classe comme suit : à temps non complet à 21 heures par semaine à compter du 1er avril 2012

- **prend acte** à ce jour de la demande d'instauration du dispositif du compte épargne temps au sein des services de la Commune d'Oderen et donne son accord de principe, ainsi que sur les modalités de fonctionnement susexposées. Monsieur le maire est chargé de saisir le Comité Technique Paritaire du Haut-Rhin afin de solliciter son avis préalable obligatoire concernant les modalités de fonctionnement définies ci-dessus.

- **décide** de donner en location le logement du 1er étage de l'école élémentaire, situé 54 Grand'Rue, à Monsieur Paul BOTTACIN, à compter du 1er mars 2012, pour un loyer mensuel de 332,00 € (pas de charges). Le loyer sera révisé automatiquement chaque année dans la limite maximale de la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE au titre du 2e trimestre de chacune des années de référence et de révision (indice de référence : moyenne du 2e trimestre 2011).

- **décide** d'adopter les dispositions concernant l'indemnité forfaitaire pour élections pour les différentes élections de l'année 2012,

- **autorise** le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012 selon la répartition proposée.

- **autorise** le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi nº 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée et pour faire face aux besoins occasionnels précités, des agents non titulaires à temps complet correspondant au grade d'adjoint technique territorial de 2e classe ;

- **décide** de maintenir les montants des subventions aux associations et par conséquent d'attribuer les subventions annuelles au titre de l'année 2012 comme suit :

Subventions annuelles de fonctionnement aux associations locales :

Amicale des Sapeurs Pompiers :	2 180 €
Société d'Arboriculture :	702 €
Société de Musique ALSATIA :	1 719 €
Cercle Sainte-Marie :	1 719 €
Chorale Sainte-Cécile :	970 €
Eperviers du Treh :	515 €
Société de Tir :	594 €
Association Sportive d'ODEREN :	1 221 €
AAPPMA Haute-Thur :	791 €
Fond de Solidarité Logement :	128 €
Odr'Anim :	515 €
Coopérative scolaire Ecole Maternelle :	162 €
Coopérative scolaire Ecole Elémentaire :	162 €
Amicale des Donneurs de Sang : 0,29 €/hbt	386 €
Ass. des Habitants du Markstein :	505 €
Restos du Cœur :	156 €
Club Vosgien :	156 €
St-Vincent de Paul :	156 €
Club de Loisirs :	515 €

Autres subventions attribuées pour l'exercice 2012 :

Bibliobus, société des amis de la bibliothèque :	122 €
Groupement d'Action Sociale :	675 €
Delta Revie Haut-Rhin :	200 €

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT :

La fiche détaillant les tarifs eau et assainissement du 1er semestre 2012 a été distribuée à l'ensemble des membres présents. Le prix total (eau + assainissement) est en augmentation, passant de 3,8710 € / m³ (second semestre 2011) à 3,9363 € / m³, soit une augmentation de 1,687 %.

SEANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2012

Le Conseil Municipal ;

- **accepte** de prendre en charge la perte de salaire du pompier Philippe GROB à hauteur de 202.72 € ;

- **apporte** son soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité, assurée par un service public forestier national.

- **autorise** Monsieur le Maire à signer avec Monsieur Paul BOTTACIN, domicilié 54 Grand'Rue à 68830 ODEREN, le contrat de location du garage communal nº2, pour un loyer mensuel de 40,00 € TTC, à compter du 1er avril 2012, révisable annuellement au 1er janvier de chaque année, dans la limite maximale de la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE au titre du 2e trimestre de chacune des années de référence et de révision.

- **approuve** le projet de travaux de sécurisation du rocher au lieu-dit Vontay et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la procédure de réalisation de ces travaux, estimés à 54 039 € HT et sollicite de l'Etat, de la Région, du Département et des différents organismes et institutions toutes les subventions dont sont susceptibles de bénéficier ces travaux

- **accepte** de se porter acquéreur du terrain ci-après désigné, appartenant à Madame NILLY Fernande, domiciliée 3 rue du Pont à 68830 ODEREN, et cadastré à ODEREN comme suit : section 3 parcelle nº 33, d'une superficie de 83 ca, au prix global de 500 € TTC.

- **décide** de suivre l'avis de la Communauté de Communes et de ne pas délivrer de subvention à Monsieur Jean-Marie WILHELM, dans le cadre des aides pour les travaux de rénovation de bâtiments, au motif que le projet ne répond pas aux caractéristiques requises du patrimoine bâti traditionnel.

- **décide** de reprendre le dossier relatif à l'hébergement du site Internet de la commune et d'étudier la proposition commerciale de « Réseau des Communes ».

SEANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2012

BUDGET

- **approuve**, les Comptes Administratifs du budget principal et du budget forêt de l'exercice 2011

- **déclare** que les Comptes de Gestion du budget principal et du budget Forêt dressés pour l'exercice 2011 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

- **décide d'affecter** 2 772.05 € sur l'excédent de fonctionnement du budget Forêt de l'exercice 2011 au compte 1068 du budget primitif de l'exercice 2012 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement.

- **décide de reporter** le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2011 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget forêt 2012 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 52 584.72 € **et de reverser** 30 000.00 € du budget forêt au budget principal, selon les inscriptions budgétaires suivantes :

Budget Primitif Forêt 2012 :

Section de fonctionnement - Dépenses - Compte 6522 : 30 000 €.

Budget Primitif Principal 2012 :

Section de fonctionnement - Recettes - Compte 7551 : 30 000 €.

- **décide** d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2011 au compte 1068 du budget primitif de l'exercice 2012 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement, soit à hauteur d'un montant de 34 473.91 €, **et de reporter** le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2011 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2012 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 139 991.29 €.

- **décide de fixer** la fiscalité locale directe pour l'exercice 2012 comme suit :

Taxe d'habitation	
Base en €	1 111 000
Taux 2011	11,65 %
Taux 2012	11.82 %
Variation des taux	1.5 %
Produit en €	131 320
Taxe foncière (bâti)	
Base en €	1 069 000
Taux 2011	15,89 %
Taux 2012	16.13 %
Variation des taux	1.5 %
Produit en €	172 430
Taxe foncière (non bâti)	
Base en €	47 600
Taux 2011	129,60 %
Taux 2012	129.60 %
Variation des taux	0
Produit en €	61 690
TOTAL	
Base en €	**2 227 600**
Produit en €	**365 440**

- **adopte** le Budget Primitif concernant le Budget Forêt pour l'exercice 2012, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses	198 365 €
Recettes	198 365 €

Section d'Investissement

Dépenses	14 773 €
Recettes	19 293 €

- **Adopte** le Budget Primitif concernant le Budget Principal pour l'exercice 2012, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses	1 140 186 €
Recettes	1 140 186 €

Section d'Investissement

Dépenses	479 753 €
Recettes	479 753 €

- **approuve** la cession, au profit de Monsieur Christophe SOUR, d'une partie de la parcelle cadastrée section 4, n° 137 pour une superficie 14,47 a, au prix global de 2 098,15 € TTC.

- **décide** de maintenir les tarifs en cours pour le ramassage de plantes et espèces sauvages, soit 20 € par individu intervenant.

SEANCE ORDINAIRE DU 03 MAI 2012

Le Conseil Municipal,

- **approuve** les travaux de restauration d'une mare sur son territoire selon un cahier des charges préétabli par les partenaires du projet (ONF, association BUFO) ; et AUTORISE le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, correspondant à 60% des dépenses totales (maîtrise d'œuvre et travaux) pour un montant estimé de 3 170 € HT selon le devis estimatif proposé.

- **décide** de solliciter une participation financière à hauteur de 1 800, 00 € HT auprès de la Société de Chasse du HAHNENBRUNNEN dans le cadre des travaux cynégétiques réalisés;

- **décide** de ne pas attribuer de subvention concernant le financement du voyage scolaire organisé par le collège de Thann, la commune n'ayant pas vocation à financer les actions relevant de la sphère de l'enseignement secondaire.

- **décide** de ne pas attribuer de subvention spécifique à l'association départementale des Restaurants du Cœur, en raison de l'attribution annuelle d'une subvention directe par la Commune à la conférence Saint-Vincent de Paul, de l'aide matérielle apportée à cette dernière tout au long de l'année par la mise à disposition gratuite d'un véhicule municipal, et de la participation de la Commune à la collecte annuelle de la banque alimentaire.

- **décide** de contribuer aux dépenses réalisées par le Conseil Municipal des Jeunes en lui versant une subvention exceptionnelle de 45,00 €.

- **accepte** le don du Cercle Sainte-Marie à la Commune d'Oderen, d'un montant de 1 054,16 € ;

- **accepte** de reverser individuellement aux pompiers concernés le montant des vacations pour sessions de formations d'un montant global de 1696 €;

- **accepte** de prendre en charge la perte de salaire du pompier Philippe GROB à hauteur de 75,30 € ;

- **accepte** d'apporter son soutien au projet pour le mémorial de la Déportation à URBES par le versement d'une subvention de 200 € (Adhésion = 100 € + don = 100 €)

- **approuve** le protocole d'accord selon le projet de convention à passer avec DOMIAL portant engagement solidaire des parties pour le financement des travaux de réno-vation et de transformation du logement du concierge, tel qu'il est présenté,

- **donne** son accord de principe pour faire l'acquisition des matériaux nécessaires à l'entretien du chemin rural menant au site du Siebach

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune :

http://www.oderen.net menu conseil municipal.

BUDGET

Le bilan du compte administratif forêt 2011 fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses d'investissement	18 584,74 €
Recettes d'investissement	15 812,69 €
	- 2 772,05 €
Dépenses de fonctionnement	161 337,31 €
Recettes de fonctionnement	216 694,08 €
	+ 55 3560,77 €

L'excédent de la section de fonctionnement permet de présenter un bénéfice global de 52 584,72 €.

Le compte administratif du budget principal 2011 fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses d'investissement	385 754,32 €
Recettes d'investissement	351 280,41 €
	- 34 473,91 €
Dépenses de fonctionnement	780 020,41 €
Recettes de fonctionnement	954 485,61 €
	+ 174 465,20 €

Soit un résultat global de clôture de : + 139 991,29 €

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE

1. Budget Forêt : les résultats 2011 sont reportés au budget primitif 2012 comme suit :

La somme de 2772.05 € est affectée en section d'investissement (compte 1068) au budget primitif 2012, afin de couvrir le déficit d'investissement reporté de 2011.

La somme de 52 584.72 € est affectée en résultat de fonctionnement reporté en excédent (compte 002).

La somme de 30 000 € est reversée au budget principal.

2. Budget principal : les résultats 2011 sont reportés au budget primitif 2012 comme suit :

La somme de 34 473.91 € est affectée en section d'investissement (compte 1068) au budget primitif 2012, afin de couvrir le déficit d'investissement reporté de 2010.

La somme de 139 991.29 € est affectée en résultat de fonctionnement reporté en excédent (compte 002).

Budgets primitifs 2011

BUDGET FORÊT

Le budget forêt a été élaboré avec l'aide des agents de l'Office National des Forêts, sur la base des états de prévision des coupes de bois et des prévisions de travaux patrimoniaux 2012 :

I°) FONCTIONNEMENT

Dépenses	**198 365,00**	
	Montant	*%*
1 Charges à caractère général	89 175,00	44,95
2 Charges de personnel	78 020,00	39,33
3 Charges financières et autres	31 150,00	15,71
4 Opérations d'ordre	20,00	0,01

Recettes	**198 365,00**	
	Montant	*%*
1 Vente de bois	138 980,28	70,07
2 Produits des services, du domaine	6 800,00	3,43
3 Subventions	0	0
4 Excédent reporté	52 584,72	26,50

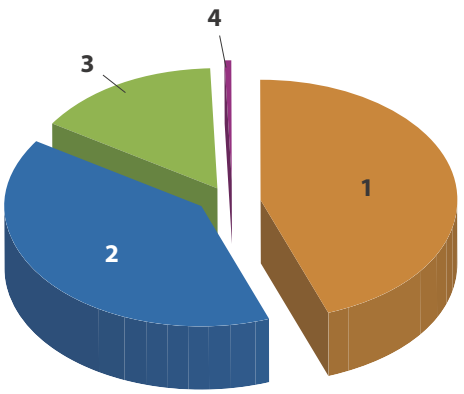

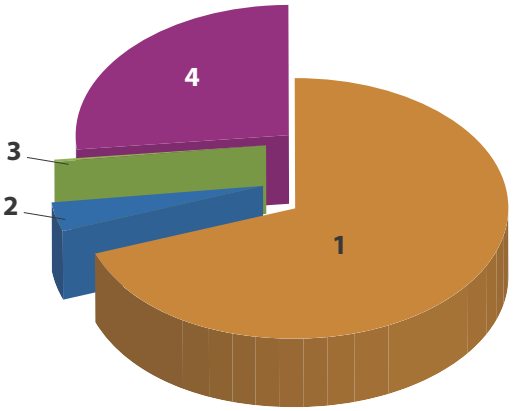

I°) INVESTISSEMENT

Dépenses	14 773,00	
	Montant	*%*
1 Plantations – aménagement et agencement de terrain	12 000,95	81,23
2 Solde reporté	2 772,05	18,77

Recettes	19 293,00	
	Montant	*%*
1 Affectation du résultat – couverture du déficit d'investissement 2010	2 772,05	14,37
2 Subventions d'investissement reçues (Etat et autres établissements)	16 500,95	85,53
3 Opérations d'ordre	20,00	0,10

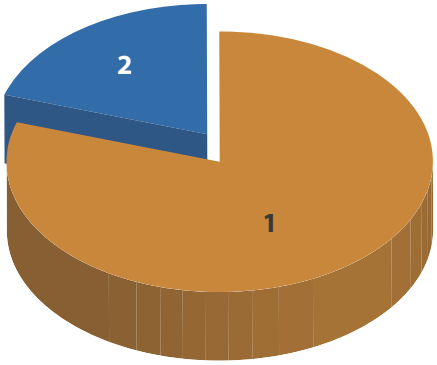

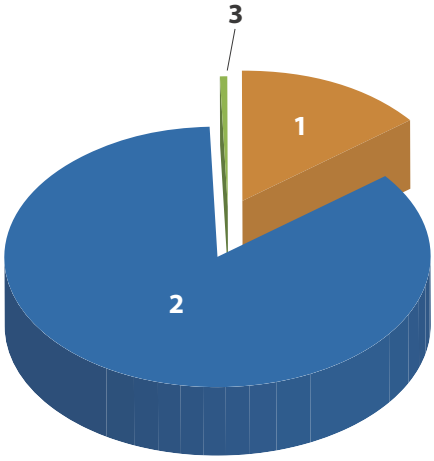

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'établit comme suit :

I°) FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 140 186,00	
	Montant	*%*
1 Charges à caractère général	353 731,00	31,02
2 Charges de personnel	357 580,00	31,36
3 Autres charges de gestion courante	136 325,00	11,96
4 Charges financières	32 000,00	2,81
5 Dépenses imprévues	10 750,00	0,94
6 Opérations d'ordre	4 800,00	0,51
7 Virement à la section d'investissement	245 000,00	21,49

Recettes	1 140 186,00	
	Montant	*%*
1 Produits des services, du domaine et ventes	94 700,00	8,32
2 Impôts et taxes diverses	457 214,00	40,09
3 Dotations, subventions, participations	352 025,00	30,87
4 Autres produits de gestion courante	63 050,00	5,53
5 Produits exceptionnels	20 005,00	1,75
6 Atténuations de charges	13 200,71	1,16
7 Résultat reporté	139 991,29	12,28

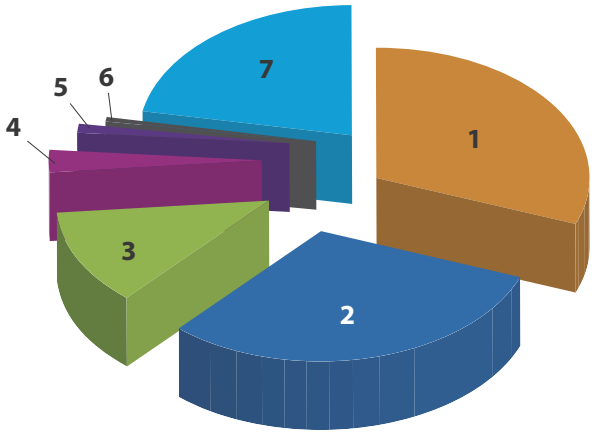

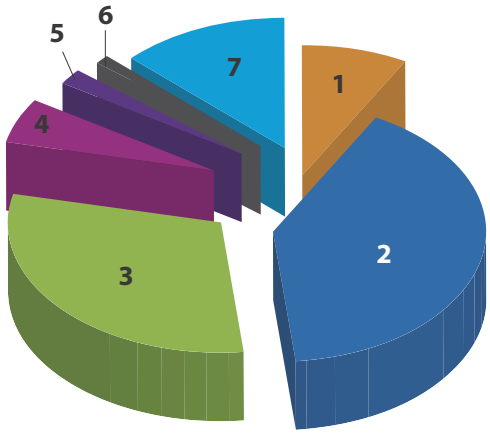

I°) INVESTISSEMENT

Dépenses	479 753,00	
	Montant	*%*
1 Subventions d'équipement diverses	2 000,00	0,42
2 Opérations de Travaux	285 000,00	59,41
3 Remboursement capital des Emprunts	120 779,09	25,18
4 Immobilisations corporelles	25 000,00	5,21
5 Déficit d'investissement reporté	34 473,91	7,18
6 Fonds communautaires	5 000,00	0,98
7 Dépenses imprévues	7 500,00	1,56

Recettes	479 753,00	
	Montant	*%*
1 Subventions d'investissement	113 698,00	23,70
2 Affectation au compte 1068	34 473,91	7,18
3 Produits des cessions	53 300,00	10,46
4 Reversement TVA 15,482 %	27 788,09	5,79
5 Emprunts	693	0,01
6 Virement de la section de fonctionnement	245 000,00	51,07
7 Opérations d'ordre	4 800,00	0,94

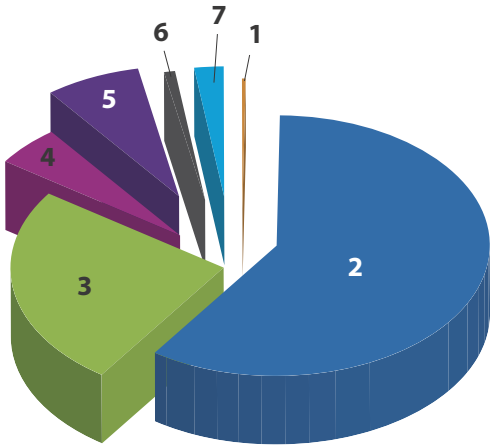

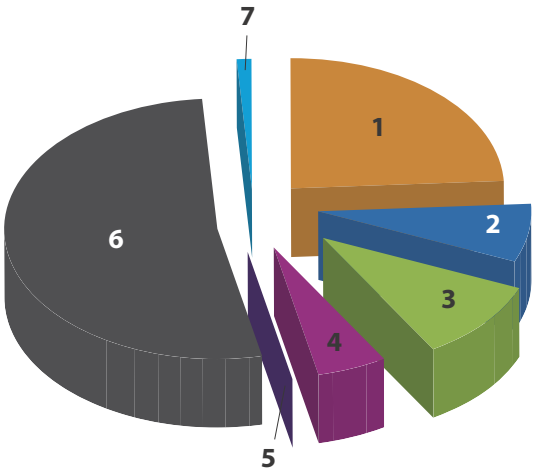

Eco-points

Oderen dispose de huit Eco-points répartis idéalement dans le village.

A l'Aérotec, à la salle des fêtes, à proximité de la chaufferie communale, rue de la gare, aux HLM du 99 Grand' Rue et rue des Bruyères, rue Durrenbach et rue du Treh. Un point relais pour le dépôt des vêtements usagés est placé à l'Eco-point de la rue de la gare. Un dépôt d'huiles usagées est disponible sur demande à la mairie aux ateliers communaux. Deux containers destinés aux bio-déchets sont également installés à proximité des HLM, rue des Bruyères et 99 Grand' Rue.

L'utilisation de ces Eco-points demande cependant une certaine discipline.

Alors, moi, Eco-citoyen d'Oderen,
- Je n'utilise pas les conteneurs le dimanche
- J'arrête le moteur de mon véhicule pendant le dépôt
- Je ne dépose pas de verre avant 8h00 et après 20h00
- Si le conteneur est plein, je vais ailleurs faire mon dépôt
- Je n'utilise le conteneur que pour le produit auquel il est destiné
- Je respecte le voisinage
- Si je renverse, je ramasse

La saison touristique estivale approche, alors au travers de la propreté de nos Eco-points, contribuons à donner une bonne image de notre village. Les Eco-points ne sont pas des dépôts d'ordures ou d'Eco-sacs.

Travaux printaniers

La chaudière à plaquettes forestières de la chaufferie communale a besoin d'un entretien toutes les 600 heures en moyenne. Aussi pour ce faire, elle est arrêtée une douzaine d'heures pour pouvoir procéder au nettoyage du foyer et des éléments internes. En automne, avant la saison de chauffe, un nettoyage plus en profondeur est effectué. Le silo quant à lui est complétement vidé et astiqué.

Notre service technique se charge d'accomplir cet entretien régulier. Et voilà la chaufferie prête à subir les premiers frimas de l'hiver...

La voie cyclable qui rejoint Kruth au travers du plateau du Brey traverse la Thur à l'aide d'un pont dont les gardes du corps n'étaient plus aux normes et risquaient d'engager la responsabilité de la commune en cas d'accident. Aussi il a été remplacé en régie par nos ouvriers, ce qui lui donne vraiment un coup de jeune. Les abords ont été débroussaillés pour permettre une meilleure visibilité et le rayon de la courbe à l'entrée sud a été élargi pour faciliter le passage des remorques avec du fourrage.

Le plateau sportif a été réhabilité en 2004. Cependant, victime de son succès et aussi du manque de civisme de ses utilisateurs, une remise en état était devenue nécessaire. Le tourniquet situé à l'extrémité du stade et servant à rechercher les ballons semblait trop éloigné des buts et les « sportifs » pour faire 10 mètres, ont découpé une ouverture dans le grillage juste derrière la cage du gardien de but. Sur proposition de la commission des travaux et pour remédier à cette situation, le tourniquet a été déplacé et le grillage côté sud complètement remplacé. Les agrès devenus dangereux et hors norme ont été démontés en accord avec les enseignants qui de toute façon ne les utilisaient plus. De la pelouse remplacera la terre rouge devenue trop difficile à désherber.

L'utilisation du plateau est strictement interdite aux bicyclettes, un garage à vélo est situé à proximité du terrain de pétanque. Il est demandé aux parents de faire respecter cet équipement mis à la disposition de tous par la commune.

Il est à noter que le plateau sportif servira de terrain d'atterrissage nocturne à l'hélicoptère du Samu car il a l'avantage de pouvoir être éclairé.

Cette année encore Oderen se distinguera par son fleurissement ! Pas moins de 900 géraniums garnissent les jardinières réparties dans tout le village et 180 ornent le magnifique arbre à fleurs au centre du village. Les massifs requièrent la plus grande attention de nos mains vertes, Foncy, Richard et Daniel. Ils offrent un thème différent chaque année pour le plus grand bonheur des touristes de passage et pour les résidents de la commune, car comme chacun le sait "les fleurs adoucissent les mœurs". L'image donnée de notre village aux gens de passage vaut largement l'investissement qui d'ailleurs est compensé en partie par une subvention.

Lors du nettoyage des abords du chemin menant au Bûcher de la Saint Jean au Raingott, les ouvriers communaux ont mis à jour une ancienne source, S'geissabrennala, qui était tombée en désuétude. Richard Schilling a pris sur son temps libre pour confectionner une fontaine à l'aide d'un tronc et ainsi réhabiliter cette source pour le plus grand bonheur des promeneurs. Chacun aura pu l'admirer en se rendant à la crémation du Bûcher.

Les nouvelles d'ODR'ANIM

Après un début d'année marquée comme il se doit par l'assemblée générale du 10 février, les bénévoles d'ODR'ANIM se sont mis au boulot dès les beaux jours.

Deux journées de travail étaient programmées pour divers travaux et remise en état de sentiers avoisinant le village.

La première, le 24 mars par un beau samedi printanier, a permis la réalisation de trois chantiers grâce à la bonne humeur des 18 gaillards, pleins de bonne volonté pour une journée très conviviale :

- la réfection du sentier avec la pose de quelques marches dans la montée du « Maerelkopf » jusqu'au sommet à 548 m où flotte en été le drapeau, avec la remise en place d'un banc permettant d'admirer un joli panorama sur notre village.
- la montée du Baerenberg côté village où se trouve la belle sculpture d'un ours (réalisé par un bucheron vosgien) avec également la pose de marches qui facilitent l'accès au sommet de la moraine.
- la coupe de quelques bouleaux menant vers la place des Tilleuls, permettant de repérer l'ensemble des sommets relatés sur le panneau d'orientation installé sur le parcours.

La deuxième, le samedi 5 mai une équipe presque identique se retrouvait Place des Tilleuls pour clôturer une zone de pique-nique autour de la cabane. Les piquets en acacia furent plantés et 2 portiques en tubes galva mis en place. Les fils ont été rajoutés par la suite et la clôture sera mise sous tension avant la montée des vaches. L'accès à la cabane a été réaménagé et l'ensemble permettra aux promeneurs de faire une halte en toute sérénité pour profiter d'un moment de plaisir sur les hauteurs d'Oderen.

Le 13 mai ODR'ANIM a une nouvelle fois soutenu la journée « Fête de l'eau » avec nos pêcheurs locaux sur les bords de l'Etang des Gentianes. Le challenge Odr'Anim a été remporté pour la deuxième année consécutive par l'équipe Thiébaud Stumpf et Alexandre Grob.

Notre prochain rendez-vous auquel toute la population est invitée sera la fête tricolore dans la cour de l'école le samedi 13 juillet à partir de 19h30 pour un repas dansant, suivi de la montée du drapeau et d'un feu d'artifice à 22h30.

Une feuille annexe concernant cette soirée sera jointe au bulletin.

Jean-Luc SCHERLEN

Plan canicule 2012 à ODEREN

La municipalité d'ODEREN renouvelle son action relative au Plan Canicule.

L'inscription gratuite et facultative sur le registre confidentiel permet une vigilance active, voire une intervention ciblée.

En prévision de l'été 2012 et en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, nous conseillons aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées de se faire recenser sur ce registre nominatif.

Notre but est de pouvoir vous contacter en cas d'urgence et de vous apporter notre soutien.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire mis à disposition à la Mairie d'ODEREN.

Pour tout renseignement complémentaire :

MAIRIE D'ODEREN
54 Grand'Rue - ODEREN
T 03.89.82.60.53
F 03.89.82.60.23
Mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

RAPPEL Halte au bruit !

Le bruit est le fléau des temps modernes. Effectuez vos travaux de telle manière à en limiter l'impact sur le voisinage. L'utilisation des tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés.

En semaine, l'utilisation de ces machines est interdite tous les jours de 20h à 7h et entre 12h et 13h30.

Votre voisin apprécie également de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme !

Déchets végétaux

Tout brûlage sur le domaine public est rigoureusement interdit. Brûler des déchets végétaux est parfois nécessaire. Si vous le faites, veillez à ce que vos voisins en soient avertis et que les risques de propagation soient maîtrisés.

La plate-forme des déchets verts est ouverte à tous les administrés et sa clé est disponible en mairie pendant les horaires d'ouverture, à savoir :
- **du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h**
- **le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h**

Sont acceptés les déchets suivants :
- Gazon
- Taille de haies
- Branchages
- Déchets verts
- Petites souches sans terre
- Déchets putrescibles du potager.

Sont interdits :
- Les ordures ménagères et de manière générale les déchets imputrescibles
- Les déchets verts souillés de plastiques, de gravats
- Les sacs plastiques, les cartons, les fûts, le bois traité, le caoutchouc, le fil de fer...
- Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement.

Des trottoirs propres et sans déjections canines grâce à Toutounet

La présence sur les lieux publics des déjections canines constitue une réelle nuisance pour les promeneurs et un frein non négligeable à l'établissement d'un environnement urbain agréable.

L'entretien des lieux souillés génère un coût budgétaire important pour les collectivités.

Le concept TOUTOUNET apporte une solution simple et de qualité pour remédier à cette situation.

Pour cette raison, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 19 juillet 2007, de mettre en place des distributeurs de sacs offrant aux propriétaires de chiens un moyen pour ramasser les déjections de leur compagnon.

Deux distributeurs ont été mis en place, l'un à l'entrée de la rue de la Gare, l'autre au niveau de l'espace vert situé à côté de la résidence St-Nicolas.
Nous invitons tous les propriétaires de chiens à se doter de sacs « Toutounet » auprès des distributeurs en place.

Les chats et les chiens errants

Il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Est considéré comme errant tout animal non immédiatement sous la surveillance de son maître. Tout animal trouvé sur la voie publique, avec ou sans collier d'identification, avec ou sans tatouage, sera immédiatement saisi et conduit à la SPA de MULHOUSE.

Dernières nouvelles du CMJ

La deuxième chasse aux œufs organisée par les jeunes conseillers le samedi 7 avril, a cette année encore connu un beau succès. Une quarantaine d'enfants répartis en plusieurs équipes se sont élancés dans la cour de l'école pour découvrir les dix œufs correspondant au numéro de leur équipe. Les plus petits pouvaient compter sur l'aide des parents et c'est en un temps record que tous les œufs dissimulés par les organisateurs ont été retrouvés.

Chaque participant est reparti avec un petit sachet rempli de friandises et un petit bonus en plus pour celle qui a trouvé l'œuf marqué du logo du CMJ.

Les membres du CMJ vous donnent dès à présent rendez vous pour la troisième kermesse de fin d'année scolaire qui se déroulera **samedi 30 juin à partir de 14 h** dans la cour de l'école.

Tous les élèves de la maternelle au CM2 sont invités à participer à cette après midi récréative.

Au programme : jeux, boissons, gâteaux, stand de maquillage....

A noter que cette année, les enfants des écoles participeront à la fête et vous proposeront un petit intermède musical (flûte, chants et danses).

Le 25 mai, les 5 classes de l'école ont vécu un exercice d'évacuation grandeur nature avec les pompiers d'ODEREN

La salle multifonctions est envahie par la fumée.

Elèves et enseignants sont impressionnés par le déroulement de l'intervention.

Les pompiers arrivent dans la cour de l'école ...

Les pompiers préparent le nécessaire pour intervenir.

Notre victime, Annick, a été rapidement secourue et a très vite retrouvé le sourire auprès de son fils.

Le chef d'agrès des pompiers vient chercher des informations auprès de la directrice de l'école à qui il explique le déroulement de l'opération.

Les pompiers se présentent dans les classes et les enfants ont pu poser leurs questions. Les pompiers en ont profité pour visiter l'ensemble des lieux.

Défi lecture

Mardi 12 juin 2012, la salle des fêtes de Storckensohn a accueilli la désormais traditionnelle rencontre inter écoles du défi-lecture.

Des équipes de 6 à 7 enfants , composées d'élèves de CE2, CM1 et CM2 du RPI Urbès, Storckensohn, Mollau et d'Oderen, se sont affrontées pacifiquement au cours de douze ateliers. Cette année, les épreuves proposées aux enfants portaient sur la lecture d'un ensemble de 25 livres de tous genres que les élèves avaient à leur disposition depuis le mois de janvier.

Toutes les équipes se sont brillamment illustrées, mais c'est l'équipe 3 de Grégory, Amélie, Régis, Y Linh, Julien, Léa C. et Vanessa qui, avec 100 points, a remporté le défi 2012.

A l'issue de cette rencontre amicale, chaque enfant s'est vu remettre un livre, gentiment offert par les communes participantes.

Un petit goûter a également agrémenté cette après-midi studieuse et très conviviale. Bravo à toutes et à tous, et à l'année prochaine pour un nouveau défi-lecture !

Information sur l'enseignement bilingue Juin 2012 à ODEREN

Plusieurs réunions d'information sur l'enseignement « bilingue » (français et allemand) ont été organisées dans notre canton auprès des parents des enfants de 3 à 5 ans à la rentrée scolaire 2012/2013. Ces réunions avaient pour but d'informer les parents sur la possibilité d'inscrire leurs enfants en classe bilingue, information qui aurait dû être faite par l'Education Nationale.

Ainsi le chargé de mission du Conseil Général, Monsieur Kleinclaus, accompagné du Vice Président de l'APEPA, Monsieur GOEPFERT, a su répondre aux nombreuses questions relatives à la mise en place de classes bilingues dans notre canton.

Dès à présent, une bonne vingtaine d'enfants d'Oderen seraient candidats pour suivre ces cours.

Concrètement et pour s'assurer une suite pérenne de ces classes, il y aurait lieu d'avoir trois classes (sections) avec un minimum de 15 élèves par section, ces classes devraient être situées sur au moins trois communes.

A ce jour, Saint-Amarin, Oderen et le RPI d'Urbès, Mollau et Storckensohn sont pressentis pour les accueillir à la prochaine rentrée.

Cependant, l'Education Nationale n'est à l'heure actuelle pas en mesure de fournir les professeurs nécessaires à la création de ces trois entités. Aussi, nous attendons une réunion « officielle » avec l'Education Nationale de manière à pouvoir mettre en œuvre cette possibilité dès que possible.

Jean-Jacques WEBER, Conseiller Général, initiateur du débat, s'est déclaré confiant sur l'avenir des classes bilingues dans notre vallée qui est à ce jour l'un des rares secteurs dans le Haut-Rhin à ne pas profiter de cette possibilité qui ne peut être que bénéfique pour nos enfants.

Contacts possibles auprès de :
Thomas GOEPFERT – APEPA : 03 89 45 46 93
Mairie d'Oderen au 03 89 82 60 53

Clin d'œil !

Un grand merci à M. Dominique ANTOINE pour la réalisation de l'ours du Baerenberg !!!

Le « GUIDE PRATIQUE EN PAYS THUR DOLLER » est arrivé !

Réalisé à l'initiative du **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Pays Thur Doller** en partenariat avec le Conseil Général du Haut-Rhin, le soutien de l'Agence Régionale de Santé, des professionnels et bénévoles du Pays Thur Doller et notre prestataire MSA Services, ce guide est le fruit d'un long travail qui a débuté en 2010 dans le cadre du projet « Mieux vivre ensemble en Pays Thur Doller ».

Ce guide propose des informations sur les dispositifs d'aide et les services existants sur les **49 communes du Pays Thur Doller**. Il s'adresse plus particulièrement aux personnes qui apportent une aide à leurs proches âgés de 60 ans et plus en perte d'autonomie.

Le guide pratique est diffusé dans toutes les communes du Pays Thur Doller par le biais des mairies et communautés de communes, les associations agissant en faveur des personnes âgées, les professionnels de santé et du secteur social et médico-social intervenant auprès des personnes concernées par cette problématique.

Le guide est également disponible sur simple demande au CLIC du Pays Thur Doller ou téléchargeable en ligne sur notre site : www.pays-thur-doller.fr - rubrique « seniors ». Cette version numérique fera l'objet d'une mise à jour régulière.

Renseignements auprès du CLIC du Pays Thur Doller :
63 rue du Général de Gaulle - 68800 THANN
Tél : 03 89 38 07 95 - Mail : clic@pays-thur-doller.fr

Conférence Saint Vincent de Paul : peut-on éviter la précarité durable ?

Les personnes que nous accompagnons rencontrent de plus en plus de difficultés à vivre, voilà le constat que nous faisons. La crise installe une **précarité durable**. De nombreuses personnes qui, il y a un an, recevaient un coup de main occasionnel de notre équipe de Saint Vincent de Paul, requièrent aujourd'hui une aide plus régulière et plus importante. Bien involontairement on s'installe dans la précarité. Trop de personnes à revenus modestes n'arrivent plus à joindre « les deux bouts ». Nous aidons entre 80 à 100 personnes en moyenne suivant les mois, soit 30 à 34 familles. Deux fois par mois elles reçoivent un colis alimentaire qu'elles viennent chercher au local de distribution que nous avons depuis plus d'un an dans le Parc de Wesserling. Si c'est nécessaire, nous les livrons (10 à 12 familles environ), car avoir et entretenir une voiture devient pour certains impossible.

L'**aide alimentaire** représente la part la plus importante de notre travail. Le reste : distribution de vêtements, aide financière ponctuelle, écoute, aide pour les démarches administratives sont plus occasionnelles. Les demandes d'aide financière ont augmenté, ainsi que les demandes de colis d'urgence de la part des assistantes sociales. Pour ces deux postes, nous avons dépensé en 2011 plus de 4 000 euros, soit une augmentation d'environ 20 % par rapport à 2010. Sans les quêtes dans les paroisses que nous faisons au moment de l'Avent et du Carême et les dons que nous recevons, il ne serait pas possible de faire face. Il y a aussi trois communes, dont celle d'Oderen, qui nous donnent une subvention annuelle. On peut avoir quelque inquiétude pour l'avenir, si les demandes d'aide continuent à augmenter. En effet le **surendettement** semble se développer. Pour faire face à des dépenses inopinées ou à une baisse de revenus, on a recours au crédit.

Vous vous demandez sûrement qui sont **ces personnes** que nous envoient les assistantes sociales du secteur. Ce sont d'abord pour 1/3 environ des jeunes femmes seules avec un ou plusieurs enfants dont elles s'occupent. Il y a aussi des chômeurs cumulant des handicaps : faible formation professionnelle, ennuis de santé,etc... Dans un marché de l'emploi atone, on compte trop de personnes avec de petits boulots ou des emplois à temps partiel, souvent peu qualifiées. Dans bien des cas il faut vivre avec le RSA, mais il y aurait beaucoup à dire sur son fonctionnement. Enfin de plus en plus de retraités souvent isolés doivent vivre avec le minimum vieillesse, et il suffit d'un coup dur... Lorsque pour une raison ou une autre, on est tombé dans la spirale du **surendettement**, il est très difficile de s'en sortir seul, sans conseil, sans aide ponctuelle. De plus la rupture des **solidarités familiales** (séparations, divorces, conflits) fragilise trop de personnes et les expose à la **solitude** et à la **précarité**.

Ci-dessus : le vestiaire.

Notre vallée fait partie de la « **France périphérique** », selon le mot du géographe Christophe Guilluy (voir son livre Fractures françaises), celle qui est loin des 25 métropoles françaises, celle qui souffre de la mondialisation, où les difficultés s'accumulent: perte d'emplois industriels, difficulté à boucler les fins de mois, disparition de services et de commerces de proximité, augmentation du coût des transports, départ des jeunes les plus diplômés, vieillissement de la population, etc,... Pourtant la vallée de la Thur ne manque pas d'atouts : un cadre de vie exceptionnel, un Parc de Wesserling redevenu attractif, etc, ... Aujourd'hui malheureusement, cela ne suffit pas.

Le matin : préparation avant l'arrivée des colis.

Très humblement, je veux simplement vous dire : votre soutien et votre aide sont les bienvenus. Cela peut prendre des formes variées : nous récupérons les vêtements, les fruits,les légumes , les confitures et les conserves. Tout cela peut compléter l'aide fournie par la **Banque Alimentaire de Mulhouse** et, bien sûr, les dons en argent sont nécessaires pour satisfaire les demandes sans cesse croissantes (un reçu fiscal peut être établi). C'est en développant la **solidarité** dans nos familles, nos quartiers, nos asso-ciations et nos communes que nous pourrons faire reculer la précarité.

Jean-François Muller
Président de la Conférence Saint Vincent de Paul
de Saint-Amarin

Contact :
Presbytère - 53, Grand'Rue - 68830 ODEREN
jeffmuller@wanadoo.fr

Les Misérables en Alsace... *(suite et fin)*

Alors pourquoi un tel carnage ?

Pour apprendre les raisons de cette tragédie, il fallait donc s'en remettre aux souvenirs de la mémoire collective et, en l'occurrence à celle des vieilles femmes, âgées d'environ 80 à 85 ans (nous étions alors en 1984) et qui pouvaient encore se souvenir de ce drame...
Voici donc leurs témoignages recueillis par Monsieur le Curé sur ma demande :

" Mon père était parrain de la dernière des cinq enfants tués, la petite Jeannette (Jeanne-Marie). La famille de Léandre ARNOLD était dans une misère totale... manquant de tout le nécessaire : chauffage, nourriture, alors le Léandre est allé prendre du bois, oh quelques bûches seulement, pour mieux chauffer sa masure. Malheur! Qu'avait-il fait là, ! Il est aussitôt attrapé par le garde-champêtre qui le menace de le dénoncer aux autorités (l'Alsace, Reichland, est alors sous la domination allemande). Alors, comme il ne revient pas du poste du Garde, la mère Agathe, de désespoir a perdu les nerfs et a tué ses cinq enfants et s'est tuée elle-même en se coupant la gorge avec un rasoir. Certaines personnes auraient dénoncé le Léandre... Ce qui est bizarre, c'est que les dénonciateurs sont morts aussi peu de temps plus tard... en tombant dans un ravin de la forêt ! ".

Et une autre paroissienne...

" Le Léandre Arnold aurait dû faire une « période » de quatre à six semaines chez les militaires. En ce temps là, l'Empire allemand l'y obligeait. Mais pour assurer un peu de chauffage de la famille très pauvre, il est allé en forêt couper un arbre de moindre taille...
Or le garde-champêtre (ou le garde-chasse...) l'a attrapé et l'a dénoncé au tribunal allemand ! Alors pendant son absence, la mère Agathe, prise de désespoir, voyant toute la misère des enfants, a pris le rasoir et a coupé la gorge des cinq petits et pour finir elle s'est suicidée... Mais, avant cet acte final, elle a écrit sur la porte intérieure de la maisonnette pourquoi elle a fait cela et ce fut une grande consternation dans tout le village et la vallée toute entière ! Quelques temps plus tard, le Gouvernement impérial de Berlin a décrété que si un père de famille devait faire une période militaire, les enfants et sa famille recevraient chacun 10 pfennigs (un franc à peu près). Dans les temps qui suivirent, personne ne voulant acheter leur maison, par décision municipale, elle fut complètement rasée. Elle se trouvait en 1890 au quartier du Maerel au-dessus du village ".

On le voit encore, cette histoire restait encore bien vivante dans l'esprit des villageois d'Oderen au siècle dernier. Histoire qui fait partie du passé de nos Arnold, représentative d'une époque particulièrement dure, heureusement quelque peu révolue..

On imagine aisément cette pauvre femme, prise de panique de voir son mari emprisonné et elle, restant sans ressource pour élever sa progéniture... Elle préféra alors faire le sacrifice suprême de la vie de ses enfants et de la sienne.

Léandre Arnold, fils de Célestin Arnold et de Thérèse Horny, était né le 11 novembre 1958. Il avait épousé Agathe Kessler le 7 novembre 1881. Il se remariera en 1894, puis une troisième fois en 1908 et n'eut qu'une seule fille, Anne, devenue Sœur Marie-Léandre en religion.

Dans son ascendance nous trouvons :

Joseph Arnold épouse Anne Marie Munsch en 1817
Pierre Arnold épouse Barbe Schmitt en 1787
Antoine Arnold épouse Barbe Bobenrieth en 1746
Jean Jacques Amold épouse Véronique Grunenwald en 1708
Jean Thiébaud Arnold épouse Véronique Humbrecht en 1676
Claude Arnold épouse Marie Seufferlin vers 1640.

Il se trouve être l'un de mes arrière-grands-oncles puisque frère de mon arrière-arrière grand-père Joseph Arnold.

Madeleine Arnold-Têtard

Du 17 au 19 mai 2012 : Une délégation d'Oderen en séjour à Nuaillé d'Aunis

Une délégation d'Oderen s'est rendue durant le week-end de l'Ascension pour la 2e fois à Nuaillé d'Aunis, village de Charente-Maritime avec lequel la commune envisage un jumelage à moyen terme.

Du 17 au 20 mai, vingt-quatre habitants d'Oderen ont parcouru plus de 800 km pour passer quelques jours à Nuaillé d'Aunis, village typique charentais situé à une vingtaine de kilomètres au nord-est de La Rochelle. Sept conseillers municipaux, dont le maire Francis Allonas ont participé au voyage. L'échange était organisé par la 1ère adjointe de la commune Éliane Wyss, ancienne présidente de l'association Odr'Anim qui a chapeauté les autres échanges. Partis tôt le matin en minibus, les Oderinois sont arrivés en Poitou-Charentes en fin d'après-midi, et pris immédiatement en charge par les familles. Bonne humeur, amitiés et joie de se retrouver étaient au rendez-vous durant tout le séjour. Dès le premier soir, certains ont goûté la gastronomie locale : moules, huîtres et autres crevettes fraîchement pêchées dans l'Océan Atlantique.

Différences enrichissantes et solides amitiés.

La situation géographique de Nuaillé d'Aunis, village proche de la mer à l'opposé des villages de montagne doit permettre aux deux communes de s'enrichir mutuellement de leurs différences. Le programme du séjour était bien rempli. Une balade au fil de l'eau dans le marais poitevin a été très appréciée. Ce site unique en Europe est formé d'un labyrinthe de canaux s'étalant sur une distance de plus de 2000 km, à cheval sur trois départements (Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime). Une promenade reposante et instructive guidée par un batelier. Le groupe s'est aussi rendu au musée de la mytiliculture (élevage des moules) d'Esnandes pour tout connaître sur la culture des moules en Baie de l'Aiguillon. Le musée proposait la projection sur grand écran d'un documentaire sur l'écosystème du marais maritime ainsi qu'une muséographie ludique et interactive. En face du musée se dresse l'église Saint-Martin, bâtisse romane du 12e siècle dont le groupe a pu admirer l'architecture. Le dîner de gala a permis de réaffirmer une forte amitié entre Alsaciens et Charentais. Christiane Cocard, maire de Nuaillé d'Aunis s'est dite « très enchantée » de ces retrouvailles. Le premier contact remonte à juin 2008 suite à l'annonce publiée par la commune de Nuaillé d'Aunis dans le journal des maires. L'année suivante, le premier déplacement des Oderinois avait lieu...

Si la météo n'a pas toujours été clémente, le soleil était en tout cas omniprésent dans le cœur des Alsaciens et des Charentais. La prochaine rencontre aura lieu dans deux ans avec la venue des Nuaillais. Ce qui n'empêche pas entre temps des échanges privés, bien entendu !

Lionel Muller

Samedi 28 mai 2012
Oderen : Un grand moment d'évasion musicale

Le concert de gala de la musique Alsatia avait pour thème l'Amérique éternelle et sa musique éclectique qui évoque la liberté et la conquête des grands espaces...

Samedi soir 28 avril, la musique Alsatia d'Oderen présidée par Jean-Marie Gebel a donné un concert de haute tenue au cours duquel une douzaine de morceaux écrits par des compositeurs outre-Atlantique ont conquis l'auditoire. L'Alsatia d'Oderen était renforcée par l'Orphéenne de Fellering, les deux harmonies ayant comme directeur commun Christophe Reinhardt. Dans l'assistance, on notait la présence des élus des deux communes, dont les maires d'Oderen Francis Allonas et de Fellering Annick Lutenbacher. Ont également assisté au concert, le conseiller général Jean-Jacques Weber et le maire honoraire d'Oderen, Pierre Egler.

La soirée musicale a débuté par le « Csárdás », danse hongroise écrite par le compositeur italien Vittorio Monti. La soirée a continué par l'interprétation du célèbre « Living in America » (vivre en Amérique). La soliste Adeline Defranceschi a interprété « Over the rainbow » (au-dessus de l'arc-en-ciel) avant que les musiciens ne jouent l'air très connu de la « Marche du colonel Bogey » entonné dans le film « Le pont de la rivière Kwaï », un air repris en chœur ou plutôt en sifflotant par le public. La première partie s'est terminée par la reprise de la musique du film « Les sept mercenaires », western très connu sorti sur les écrans en 1960. La seconde partie du concert a également réservé son lot de surprises. Adeline Defranceschi a interprété avec brio et talent la célèbre chanson « I will always love you » chantée il y a encore quelques temps par la regrettée Whitney Houston. Anne-Catherine Defranceschi, mère d'Adeline a quant à elle chanté en solo « Summer time », morceau negro spiritual composé dans les années 1930 et qui évoque l'Amérique en pleine crise. Les « Thur valley dancer's », sous la houlette de Simone Allonas ont dansé le country sur quelques extraits de ce style de musique populaire, mélange de musiques traditionnelles des années 1920 venues du sud-est des États-Unis et des Provinces Maritimes du Canada. Les morceaux de danse s'harmonisaient très bien avec le thème de la soirée à l'issue de laquelle le public était invité à danser sur quelques pas de base avec les membres du groupe. Pour finir de manière grandiose le concert, les musiciens ont interprété l'air de la célèbre comédie musicale des années 1960 « West Side Story », quartier de New-York, dont l'histoire est inspirée de « Roméo et Juliette » de William Shakespeare. Le public a salué par une « standing ovation » ou « ovation debout » l'ensemble des musiciens pour leur belle prestation et la splendide soirée musicale.

Lionel Muller

AG cercle Sainte Marie

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE CERCLE SAINTE-MARIE

À l'issue de l'assemblée générale du Cercle Sainte-Marie d'Oderen qui s'est déroulée samedi 11 février 2012, Jean-Marc Wilhelm a été élu président de l'association après renouvellement et vote du comité. Il succède à François Relly qui présidait le Cercle depuis 24 ans.

BILAN D'UN QUART DE SIÈCLE DE PRÉSIDENCE

Présidant sa toute dernière assemblée générale ce 11 février 2012, François Relly, qui a pris les rênes du Cercle Sainte-Marie en février 1988, est revenu sur les points forts de l'association depuis un quart de siècle. Dès son élection en 1988, l'association a acquis un terrain de 20 ares où se déroule actuellement la fête champêtre au mois d'août. Depuis la création de l'association en 1911, ce « gartafascht » est toujours une animation très prisée en plein été avec différentes variantes qui n'ont laissé que de très bons souvenirs : soirées sanglier à la broche, bar champagne, les 600 repas servis en un temps record lors de belles affluences, puis les marchés aux puces, les expositions artisanales, les bals champêtres, les danses folkloriques et plus récemment les tartes flambées le soir de la fête.

François Relly a évoqué les rallyes touristiques toujours appréciés qui permettent d'explorer notre belle région, les séjours dans les Alpes, les sorties pédestres, les grands moments de gymnastique. Il regrette la fin des pèlerinages dans les années 1980. Depuis 1989, l'association organise chaque année à l'automne une belle marche populaire. En 2005, elle a versé un don financier conséquent à la reconstruction du Sri Lanka. L'agrandissement et la remise aux normes de la salle de spectacle avec le soutien des collectivités locales fut un long combat concrétisé en 2009. Depuis toujours, le théâtre en dialecte est un point fort de l'association. Un succès qui ne s'est pas démenti depuis des décennies. Une section de théâtre en français a été créée en 2007 et accueille de nombreux jeunes et moins jeunes. Depuis quelques années, l'association propose également de la gymnastique d'entretien en soirée. En 2011, le Cercle a fêté son centenaire, *« un beau succès »* rappelle François Relly : *« messe du souvenir célébrée en dialecte par le Père François, défilé tout en musique, concert-apéritif, retrouvailles autour d'un succulent repas »*. La journée fut ponctuée par la projection d'un film retraçant les 100 ans du Cercle et les retrouvailles furent une réussite. C'est aidé d'une bonne équipe dirigeante qu'il a remerciée pour son aide et son soutien, que Francois Relly quitte la présidence de l'association avec le sentiment du devoir accompli : *« l'entraide, le partage, le don de soi étaient il y cent ans déjà d'actualité, nous avons toujours suivi ces fondamentaux »*.

Il a été longuement applaudi pour son implication dans l'association et s'est vu remettre un joli cadeau : un dîner gourmand en compagnie de son épouse dans un restaurant réputé.

JEAN-MARC WILHELM, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CERCLE SAINTE-MARIE, FRANÇOIS RELLY PRÉSIDENT HONORAIRE

Après vote et renouvellement du comité, c'est Jean-Marc Wilhelm qui a été élu président de la société ce 11 février 2012. Le nouveau président est membre du Cercle depuis son plus jeune âge. Il a été successivement gymnaste puis moniteur. Il est bien connu dans le milieu associatif en tant qu'acteur des pièces de théâtre en dialecte depuis une vingtaine d'années et régisseur de la troupe. Son père Jean Wilhelm, son oncle Louis et son grand-père Joseph ont d'ailleurs présidé le Cercle en leur temps. Dans ses premiers mots en qualité de président du Cercle, Jean-Marc Wilhelm a salué la persévérance de son prédécesseur en rappelant que son obstination et ses efforts se sont concrétisés par l'agrandissement de la salle de spectacle avec le soutien sans faille du maire d'Oderen Francis Allonas. « Un accouchement difficile, mais un bébé réussi » ! François Relly accède au titre de Président honoraire.

Lionel Muller

Amicale pour le don de sang
FELLERING – ODEREN – KRUTH – WILDENSTEIN

Depuis mon dernier article, nous avons organisé 2 collectes de sang.

La 1ère à Fellering, où nous avons accueilli 103 Donneurs. Un bon résultat malgré beaucoup de cas de grippe, qui ont empêché bon nombre de donneurs habituels de venir.

La 2e à Kruth où 97 personnes se sont déplacées, le meilleur chiffre enregistré dans ce village depuis que nous nous occupons de leur collecte. On constate également que les donneurs n'hésitent pas à aller d'un village à l'autre.

Les 12, 13 et 14 avril, nous avons participé à l'opération « tulipes » du Docteur Philippe HENON au magasin Dierstein et au Super U au parc de Wesserling. 500 bouquets ont été vendus, représentant la somme de 3037,00 €, que nous avons versée intégralement à l'I.R.H.T. (Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation) à l'Hôpital du Hasenrain à Mulhouse.

Je profite de cette occasion pour remercier les personnes de l'arrière vallée de la Thur pour leur générosité qui ne faiblit jamais lors de cette manifestation.

Le Jeudi 7 Juin, nous avons fait un exposé sur le don de sang à l'école primaire d'Oderen dans les classes de CM1 et CM2 en accord et avec la participation de l'instituteur M. Eric BINSINGER et avec l'aide de notre délégué cantonal, M. Gérard BRUETSCHY.

Le Vendredi 22 Juin, nous avons fait avancer la collecte de sang à 15h30 pour que ces mêmes élèves puissent y assister. Ils ont pu ainsi se rendre compte de l'organisation et mesurer l'importance de ce geste, ô combien généreux, et en parler avec leurs parents. Lorsqu'ils arriveront à l'âge de 18 ans (âge minimum requis pour donner son sang), ils se souviendront sûrement de ce moment et certains d'entre eux pourront à leur tour faire partie de cette grande famille que sont les donneurs de sang.

Puis le vendredi 24 Août, nous organiserons notre 4e collecte de sang à Fellering au foyer communal, de 15h30 à 19h30 (nouvel horaire) avec 12 dons de plasma. Là aussi nous espérons accueillir le plus grand nombre d'entre vous. Nous serons en pleine période de vacances et tout relâchement serait préjudiciable pour les accidentés et les malades qui eux ne peuvent attendre.
Encore merci et à bientôt.

M. Jean-Marie ANDRE, Président de l'Amicale
Tél. 03.89.82.71.20 – E-mail
jeanmarie.andre74@sfr.fr

L'auberge du « Vieux moulin » a trouvé un repreneur...

Fermée depuis juin 2009, l'auberge du « Vieux moulin » a rouvert récemment ses portes, vendredi 8 juin. Anciens gérants du restaurant « la Sapinière » à Goldbach-Altenbach, Matteo et Alexandra Casagrande, les nouveaux propriétaires, proposent une panoplie de plats à la carte ainsi qu'un menu du jour. L'établissement est ouvert du mardi midi au dimanche midi. Jours de fermeture : dimanche soir et lundi durant toute la journée. Parmi les spécialités, les restaurateurs proposent un « coin d'Italie » où l'on peut déguster entre autres pâtes fraîches, « fritto misto » de poissons, assortiment de différents poissons enrobés d'une pâte. En guise de dessert : tiramisu « maison » notamment ! Les gourmets pourront également se régaler entre autres avec de la joue de porc confite, des entrecôtes, des truites, un médaillon de poulet farci aux artichauts. Le restaurant dispose d'une salle pour banquet, mariage, soirée à thème, terrasse ombragée. Parking à proximité et accès pour les personnes à mobilité réduite.

Renseignements et réservations au 03.89.81.31.94

... et le Wagga a subi un « relooking »

Situé à proximité de l'aire d'atterrissage des parapentes, le Wagga a « repris des couleurs » depuis la saison dernière. Le bar-restaurant, géré par Laure Sifferlen et son équipe, accessible à tous, a subi un « relooking » en profondeur pour être encore plus proche des clients. Durant la saison estivale, il est ouvert tous les jours, midi et soir, sauf le lundi. Les restaurateurs proposent un menu du jour, des grandes salades (fromagère, foie de volaille, crudités, etc.) aux noms évocateurs de figures de parapente. L'on peut également y déguster entre autres lasagnes, jambonneau rôti, pizzas midi et soir et tartes flambées durant le week-end. Un côté « snack » permet une restauration rapide. Plusieurs soirées à thème sont proposées durant l'année. De larges espaces verts alentour constituent de beaux endroits de balades et de détente pour petits et grands.

Renseignements au 03.89.28.24.32.

Site internet où sont annoncées régulièrement les animations : www.wagga-restaurant.com.

Courriel : info@wagga-restaurant.com. Le waga dispose également d'une page facebook.

Recette !

Nous continuons notre tour du monde des recettes apportées par nos concitoyens. Aujourd'hui vous l'aurez deviné, c'est l'Espagne avec sa célèbre paëlla, mais celle-ci sera uniquement aux fruits de mer.

PAËLLA AUX FRUITS DE MER

Pour 6 personnes

- 2 oignons, 1/2 poivron vert, 1/2 poivron rouge, 2 gousses d'ail et 3 belles tomates.
- 1 chorizo (fort ou doux : c'est selon les goûts).
- 1 dose de safran, sel, poivre et huile d'olive.
- 6 belles tasses à café de riz rond.
- 200 g d'anneaux de calamars, 6 gambas, 6 langoustines, 12 crevettes roses et 1kg de moules d'Espagne (si vous en trouvez).

Nettoyez les fruits de mer et grattez les moules.
Faites cuire les moules comme vous avez l'habitude, les décortiquez, réservez-les et surtout conservez le jus.
Emincez les oignons et l'ail. Coupez en petits morceaux les poivrons et les tomates et enfin coupez le chorizo en rondelles.

¡ Buen provecho !
(bon appétit !)

Dans un plat à paëlla (large et pas trop haut) versez l' huile d'olive et faites-y revenir l'oignon, l'ail, les poivrons et les tomates. Ajoutez quelques minutes plus tard le chorizo et les anneaux de calamars.
Remuez-le tout encore quelques minutes, sans faire brûler.
Couvrez cette préparation d'eau jusqu'à 2 cm au-dessus, ajoutez le jus des moules et le safran. Salez et poivrez à votre convenance.
Portez le tout à ébullition et versez en pluie le riz rond, ajoutez les moules et les fruits de mer.
Avant la parfaite absorption du liquide, éteignez le feu et couvrez le plat d'une feuille d'alu.
Le riz continuera à absorber le liquide...

Les puces du Cercle Sainte Marie

Dimanche le 12 août, le Cercle organise son traditionnel marché aux puces à l'occasion de la fête champêtre.
Emplacements par 5 mètres au prix de 10 €.

Réservations :
Yvonne WEYH
au 06 15 38 61 17
ou
Armand WEISS
au 03 89 38 74 14 **(après 19 h)**

NOUVEAU

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	10h -12h	16h-18h
Mardi	10h -12h	16h-18h
Mercredi	10h -12h	16h-18h
Jeudi	10h -12h	16h-18h
Vendredi	10h -12h	15h-17h

Pour nos petits lecteurs, nous organisons un jeu-concours de coloriage, à rapporter en Mairie avant le 31 juillet 2012.

Le plus beau dessin sera récompensé !

Nom : ..... **Prénom :** .....

Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage

Bulletin de Mars 2012

- EGLER Léolo
- BOTTACIN Victoire
- THOMAS Marine
- HENRY Théo
- ELMENTHALER Y-Linh
- RAHIM Cerine
- DOMINGUEZ Océane

Félicitations !

Nous invitons les gagnants à venir retirer leur lot en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Mots croisés : les plantes du massif vosgien

De la lettre « a » jusqu' à « f »

Proposé par Patrick Marbach

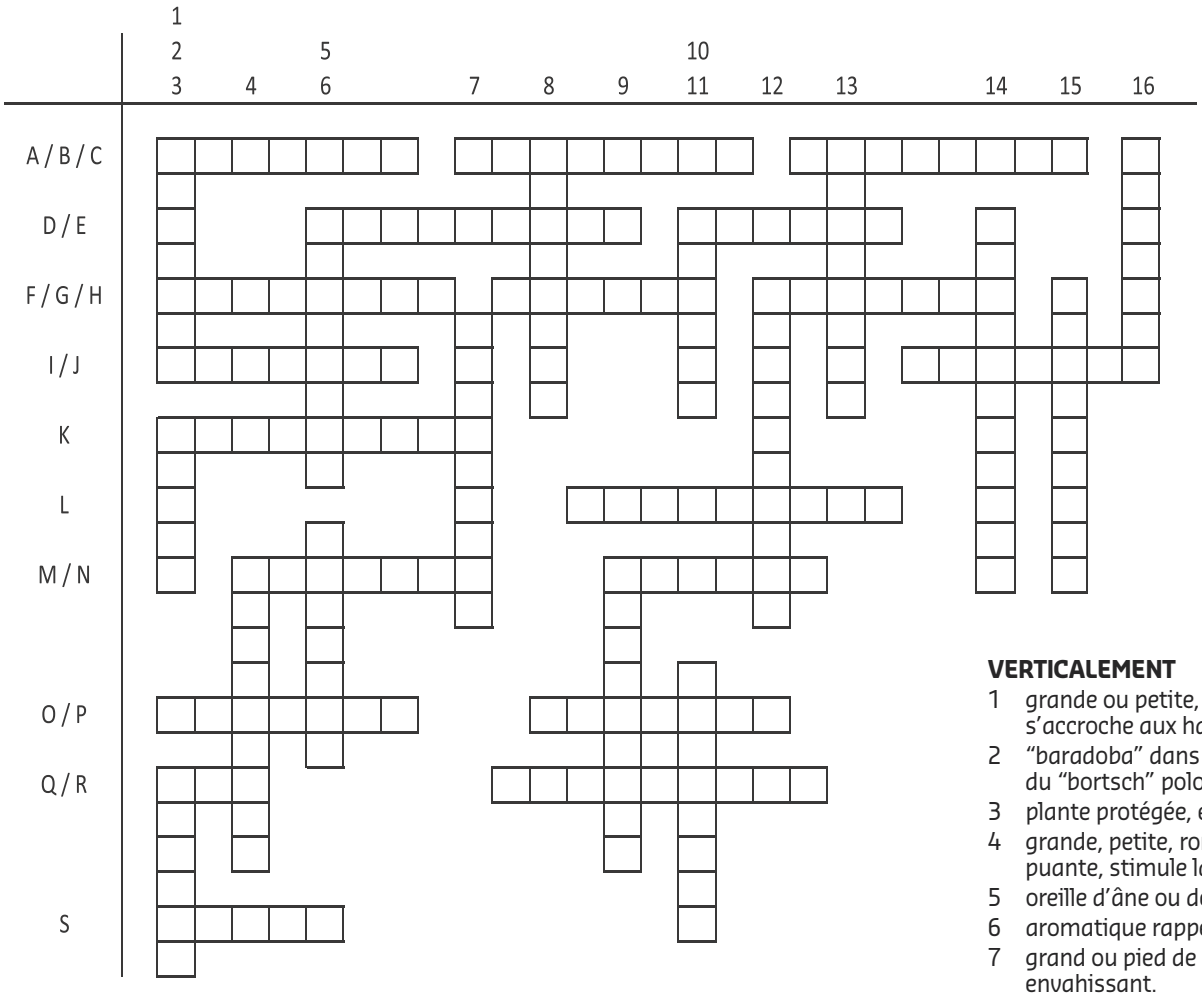

HORIZONTALEMENT

A callune dont Oderen à sa rue
B arbrisseau épineux aux fruits rouges
C dite millefeuille, fleurs blanches, herbes de saint Joseph ou sourcils de vénus.
D fleurs bleu violacé en forme de clochettes.
E arbrisseau appelé "bois gentil", baies rouges toxiques.
F plante cultivée pour son eau de vie,interdite depuis 1915.
G fleurs bleu foncé, excellent collyre.
H fleurs lilas, feuilles pourvues d'épines.
I laurier de saint Antoine, grande fourragère à fleurs pourpres.
J arbrisseau à fruits rouges, s'accommode avec le gibier.
K tiges utilisées en vannerie, écorce laxative.
L herbe des anges, aromatique, prisée confite.
M aime l'eau, se consomme en salade.
N renoncule d'argent et d'or.
O artémise ou herbe de la saint Jean.
P chardon doré des lieux secs.
Q dite des ours "bareknowli" bulles et fleurs à forte odeur.
R safran des prés, toxique, marque la fin d'une saison.
S "mattakemma" condiment carminatif.

VERTICALEMENT

1 grande ou petite, à fleurs roses, s'accroche aux habits.
2 "baradoba" dans la composition du "bortsch" polonais .
3 plante protégée, efficace pour les bleus.
4 grande, petite, romaine, odorante ou puante, stimule la digestion.
5 oreille d'âne ou de vache.
6 aromatique rappelant l'anis.
7 grand ou pied de poule, ordinaire très envahissant.
8 blanc "wolblume", excellent sirop pectoral.
9 buglosse à larges feuilles et fleurs bleues, langue de bœuf.
10 fleurs blanches ou roses en cornet, très toxique.
11 dite pourpre, clochettes rouges, toxique, qualifie une empreinte.
12 fleur rouge vif, cousine du pavot.
13 noire ou petite, proche du bleuet, jacée.
14 arbrisseau épineux, gratte-cul, fruits produisant une savoureuse confiture.
15 ndicateur météorologique, souci aux nombreux usages médicaux
16 aigle, mâle ou femelle dont les frondes atteignent 1.80 m.

Comment se débarrasser des déchets qu'on ne peut pas déposer à la plate-forme ?

• TOUT-VENANT

MAIRIE D'ODEREN
Tél 03.89.82.60.53

• GRAVATS, BETON, AGGLOS

KRAGEN Recyclage
68121 URBES (avant le viaduc,
près du camping, prendre à gauche)
Port. : 06 08 81 88 23
ou Tél/fax : 03 89 82 69 00

Plate-forme SGTA
27 rue des Genêts à ASPACH-LE-HAUT
(à côté de la déchetterie)
Tél : 03 89 75 60 94

Sté TRITTER
129 rue des Genêts à ASPACH-LE-HAUT
Tél : 03 89 62 70 00

• AMIANTE

ALSADIS
71 Fbg de Belfort – 68700 CERNAY
sur rendez-vous
Tél : 03 89 75 86 47

CENTRE DE TRANSIT L.N.A.
17 rue des Artisans 68120 RICHWILLER
Sur rendez-vous - Tél : 03 89 53 34 23

• PLACOPLATRE

CERNAY ENVIRONNEMENT
71 Faubourg de Belfort - 68700 CERNAY
Sur rendez-vous - Tél : 03 89 75 42 36
Mise à disposition de bennes

• VERRE DE VITRAGE

Plate-forme SGTA / ASPACH-LE-HAUT
Tél : 03 89 75'60 94

Planning des collectes à Oderen Année 2012

Encombrants non métalliques

- ***Vendredi 28 septembre***
- ***Vendredi 30 novembre***
- ***Vendredi 26 octobre (Markstein)***

Les sortir la veille au soir

Encombrants métalliques

- ***Vendredi 26 octobre (Village + Markstein)***

Les sortir la veille au soir

D 3 E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

- ***Samedi 22 septembre***
- ***Samedi 10 novembre***

8h30-11h30 à WESSERLING

EcoLogic

D M S - Déchets Ménagers Spéciaux

Samedi 6 octobre

8h30-11h30 à WESSERLING

Des fûts pour la récupération des huiles végétales et huiles de vidange sont à votre disposition aux ateliers municipaux les vendredis de 8h à 12h :

Huiles de vidange :
- 1 fût de 1 000 l (+ entonnoir)

ou
- 3 fûts de 200 l avec couvercle

Huiles végétales :
- 2 fûts de 200 l avec couvercle

Arbres : le droit du voisin à un élagage

Chêne bicentenaire exceptionnel ou arbre sans intérêt, le droit du voisin d'exiger l'élagage des branches qui le surplombent ne connaît pas d'exceptions.

Pour la Cour de Cassation, ni l'absence de danger, ni le risque de tuer l'arbre en coupant les branches, ni son caractère exceptionnel ne justifient qu'il échappe à la taille si celle-ci est exigée par le voisin.

La Cour vient donc d'admettre qu'un voisin exige la taille sévère d'un chêne vénérable, de 15 à 20 mètres d'envergure et de hauteur, en coupant 5 à 7 mètres de branches sur un côté.

La seule restriction possible à l'exigence d'un élagage serait qu'une autorité administrative ait décidé de protéger l'arbre au titre du patrimoine ou de l'urbanisme.

Enquête

A retourner en Mairie – 54 Grand Rue 68830 ODEREN pour le 1er août 2012 au plus tard

Dans le but d'améliorer notre service public communal et de réaliser des économies, en vue d'une éventuelle modification quant à l'extinction durant certaines des plages horaires durant la nuit, nous comptons sur votre participation.

Quelles sont les tranches horaires qui vous paraissent superflues en matière d'éclairage public ?
(plusieurs réponses possibles)

Nuits d'ETE	
de 22h à 04h	❑
de 23h à 04h	❑
de 24h à 04h	❑
de 22h à 05h	❑
de 23h à 05h	❑
de 24h à 05h	❑

Nuits d'HIVER	
de 22h à 04h	❑
de 23h à 04h	❑
de 24h à 04h	❑
de 22h à 05h	❑
de 23h à 05h	❑
de 24h à 05h	❑
de 22h à 06h	❑
de 23h à 06h	❑
de 24h à 06h	❑

JUILLET

Dimanche 1er — ***Tir public*** — 10h00 - 12h00 et 14h30 - 17h00 - Stand de Tir
Société de Tir
KUBLER Thomas - 03/89/38/27/63 - kubler.thomas@neuf.fr

Vendredi 13 — ***Soirée tricolore*** — 19h30 - Cour de l'école
ODR'ANIM
19h30 : Rassemblement dans la cour de l'école pour l'ouverture des festivités.
22h30 : Montée du drapeau tricolore aux flambeaux vers le Maerelberg.
23h00 : Grand feu d'artifice
SCHERLEN Jean Luc - 06/80/25/30/20 - jean-luc.scherlen@wanadoo.fr

AOÛT

Dimanche 12 — ***Fête champêtre - Marché aux Puces*** — Toute la journée - Village
CERCLE STE MARIE
WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com

Vendredi 24 — ***DON DU SANG*** — 16h00 - 19h30 - FELLERING - Foyer communal
AMICALE DES DONNEURS DE SANG
ANDRE Jean Marie - 03/89/82/71/20 - jeanmarie.andre74@sfr.fr

SEPTEMBRE

Mardi 4 — ***Rentrée des Classes*** — 8h00 - Ecoles
ECOLE D'ODEREN - Inscriptions à partir du 12 mars 2012
GRUNENWALD Myriam - 03/89/82/61/25 - ecole.oderen@laposte.net

Samedi 8 Dimanche 9 — ***Quête du Cercle*** — Toute la journée - Village
CERCLE STE MARIE
WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com

OCTOBRE

Samedi 6
Dimanche 7
Marche populaire 7h00 - 18h00 - Départ au Cercle Ste Marie
CERCLE STE MARIE
WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com

Samedi 13
Gala de Catch 20h00 - Salle du CAP - SAINT AMARIN
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
DELETTRE Noël - 06/07/88/14/84 - nodel@orange.fr

Vendredi 19
DON DU SANG 16h00 - 19h30 - KRUTH - Salle Saint Wendelin
AMICALE DES DONNEURS DE SANG
ANDRE Jean Marie - 03/89/82/71/20 - jeanmarie.andre74@sfr.fr

SOIRÉE CONFÉRENCE 20h00 - Salle socio-éducative
PROJECTION PHOTO SUR LE THÈME DE LA NATURE (faune, flore et paysages) proposée par M. SOLARI
MAIRIE D'ODEREN - 03/89/82/60/53 - mairie-oderen@wanadoo.fr

Samedi 27
Théâtre alsacien 20h30 - Salle socio-éducative
CERCLE STE MARIE
WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com

NOVEMBRE

Samedi 3
Samedi 10
Théâtre alsacien 20h30 - Salle socio-éducative
CERCLE STE MARIE
WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com

Dimanche 11
Cérémonie du 11 novembre 9h45 - Place Corps Francs Pommiès
MAIRIE D'ODEREN - 03/89/82/60/53 - mairie-oderen@wanadoo.fr

Vente de calendriers - SAPEURS POMPIERS 14h00 - Village
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
DELETTRE Noël - 06/07/88/14/84 - nodel@orange.fr

Vendredi 16
Vendredi 23
Samedi 24
Théâtre alsacien 20h30 - Salle socio-éducative
CERCLE STE MARIE
WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com

Dimanche 18
Théâtre alsacien avec choucroute 12h00 - Salle socio-éducative
CERCLE STE MARIE
WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com

DÉCEMBRE

Samedi 1er	***BREDALAMARK*** ODR'ANIM Marché de Noël où seront mis à l'honneur les fameux petits bredalas et manalas. Vente de bredalas et manalas maison - couronnes de l'Avent et décorations de Noël Exposition d'artisans. SCHERLEN Jean Luc - 06/80/25/30/20 - jean-luc.scherlen@wanadoo.fr	14h00 - 18h00 - Cour de l'école
Dimanche 2	***BREDALAMARK*** ODR'ANIM Marché de Noël où seront mis à l'honneur les fameux petits bredalas et manalas. Vente de bredalas et manalas maison - couronnes de l'Avent et décorations de Noël Exposition d'artisans - Potion du St Nicolas - Passage du St Nicolas vers 15h. SCHERLEN Jean Luc - 06/80/25/30/20 - jean-luc.scherlen@wanadoo.fr	8h00 - 18h00 - Cour de l'école
Samedi 8	***Messe de la Sainte Barbe*** AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DELETTRE Noël - 06/07/88/14/84 - nodel@orange.fr	18h00
Dimanche 9	***Repas de Noël des aînés*** MAIRIE D'ODEREN - 03/89/82/60/53 - mairie-oderen@wanadoo.fr	12h00 - Salle des Fêtes Alsatia
Samedi 15	***Vente de calendriers*** ASO SCHMIDT Pierre - 06/34/17/06/50 - pierre-schmidt@hotmail.fr	Toute la journée - Village
	Soirée familiale CERCLE STE MARIE WILHELM Jean-Marc - 03/69/07/57/47 - jwilhelm@etgfrance.com	19h30 - Salle socio éducative
Vendredi 28	***DON DU SANG*** AMICALE DES DONNEURS DE SANG ANDRE Jean Marie - 03/89/82/71/20 - jeanmarie.andre74@sfr.fr	16h00 - 19h30 - ODEREN - Salle socio éducative

Le camp s'installera d'ici la fin juillet...

L'association "le Petit Québec", dont le président est Monsieur Robert SCHWALD, installera un camp amérindien où les gens pourront passer une journée dans un village Iroquois, composé de quatre tipis et retraçant la manière de vivre des ces Indiens de l'Amérique du Nord (été et hiver).

Ils pourront louer un tipi pour y passer la nuit, connaitre les histoires et leur culture, manger les produits du Canada, apprendre l'art amérindien (bijoux capteur de rêve etc....) tout cela dans un cadre naturel.

Pour y aller : Oderen, au Brey - espace barbecue

Le maire, les adjoints,
le conseil municipal
et le personnel
communal vous souhaitent
à toutes et à tous un
agréable été et
de bonnes vacances !

Pharmacies de garde

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Horaires d'ouverture :

- **du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h**
- **le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h**

JUILLET 2012

dim	1	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)	lun	16	Ph.	de la Croisière (Cernay)
lun	2	Ph.	de la Collégiale (Thann)	mar	17	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mar	3	Ph.	Ginglinger (Cernay)	mer	18	Ph.	St-Jacques (Thann)
mer	4	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	jeu	19	Ph.	Oberlin (Oderen)
jeu	5	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	ven	20	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
ven	6	Ph.	des Trois Sapins (Thann)	sam	21	Ph.	du Marché (Cernay)
sam	7	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	dim	22	Ph.	du Marché (Cernay)
dim	8	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	lun	23	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
lun	9	Ph.	Oberlin (Oderen)	mar	24	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar	10	Ph.	de la Thur (Moosch)	mer	25	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mer	11	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	jeu	26	Ph.	de la Croisière (Cernay)
jeu	12	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)	ven	27	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven	13	Ph.	du Marché (Cernay)	sam	28	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam	14	Ph.	des Trois Sapins (Thann) férié	dim	29	Ph.	de la Thur (Moosch)
dim	15	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	lun	30	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : Jeudi 5 et samedi 7 à St-Amarin, jeudi 12 et samedi 24 à Wesserling, jeudi 19 et samedi 21 à Oderen, jeudi 26 et samedi 28 à Moosch

AOÛT 2012

mer	1	Ph.	Oberlin (Oderen)	ven	17	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
jeu	2	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	sam	18	Ph.	de la Collégiale (Thann)
ven	3	Ph.	de la Collégiale (Thann)	dim	19	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam	4	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	lun	20	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim	5	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	mar	21	Ph.	Ginglinger (Cernay)
lun	6	Ph.	de la Croisière (Cernay)	mer	22	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mar	7	Ph.	Oberlin (Oderen)	jeu	23	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer	8	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)	ven	24	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
jeu	9	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	sam	25	Ph.	St-Jacques (Thann)
ven	10	Ph.	du Marché (Cernay)	dim	26	Ph.	Ginglinger (Cernay)
sam	11	Ph.	des Trois Sapins (Thann)	lun	27	Ph.	du Marché (Cernay)
dim	12	Ph.	des Trois Sapins (Thann)	mar	28	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun	13	Ph.	de la Thur (Moosch)	mer	29	Ph.	Oberlin (Oderen)
mar	14	Ph.	St-Jacques (Thann)	jeu	30	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mer	15	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	ven	31	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
jeu	16	Ph.	Oberlin (Oderen)				

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 2, samedi 4 et jeudi 30 à St-Amarin, jeudi 9 et samedi 11 à Wesserling, jeudi 16 et samedi 18 à Oderen, jeudi 23 et samedi 25 à Moosch

SEPTEMBRE 2012

sam	1	Ph.	de la Croisière (Cernay)	dim	16	Ph.	Oberlin (Oderen)
dim	2	Ph.	de la Croisière (Cernay)	lun	17	Ph.	de la Collégiale (Thann)
lun	3	Ph.	St-Jacques (Thann)	mar	18	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mar	4	Ph.	de la Collégiale (Thann)	mer	19	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mer	5	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	jeu	20	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
jeu	6	Ph.	du Marché (Cernay)	ven	21	Ph.	de la Thur (Moosch)
ven	7	Ph.	de la Thur (Moosch)	sam	22	Ph.	Ginglinger (Cernay)
sam	8	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)	dim	23	Ph.	St-Jacques (Thann)
dim	9	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)	lun	24	Ph.	du Marché (Cernay)
lun	10	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	mar	25	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mar	11	Ph.	des Trois Sapins (Thann)	mer	26	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mer	12	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	jeu	27	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu	13	Ph.	Ginglinger (Cernay)	ven	28	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
ven	14	Ph.	St-Jacques (Thann)	sam	29	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
sam	15	Ph.	Oberlin (Oderen)	dim	30	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : samedi 1er, jeudi 27 et samedi 29 à St-Amarin, jeudi 6 et samedi 8 à Wesserling, jeudi 13 et samedi 15 à Oderen, jeudi 20 et samedi 22 à Moosch.

OCTOBRE 2012

lun	1	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	mer	17	Ph.	Oberlin (Oderen)
mar	2	Ph.	de la Croisière (Cernay)	jeu	18	Ph.	du Marché (Cernay)
mer	3	Ph.	St-Jacques (Thann)	ven	19	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
jeu	4	Ph.	du Marché (Cernay)	sam	20	Ph.	de la Thur (Moosch)
ven	5	Ph.	des Trois Sapins (Thann)	dim	21	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam	6	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	lun	22	Ph.	Ginglinger (Cernay)
dim	7	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	mar	23	Ph.	de la Collégiale (Thann)
lun	8	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	mer	24	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar	9	Ph.	Ginglinger (Cernay)	jeu	25	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer	10	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)	ven	26	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu	11	Ph.	de la Collégiale (Thann)	sam	27	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
ven	12	Ph.	de la Croisière (Cernay)	dim	28	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
sam	13	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	lun	29	Ph.	Oberlin (Oderen)
dim	14	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	mar	30	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
lun	15	Ph.	St-Jacques (Thann)	mer	31	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar	16	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)				

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 4 et samedi 6 à Wesserling, jeudi 11 et samedi 13 à Oderen, jeudi 18 et samedi 20 à Moosch, jeudi 25 et samedi 27 à St-Amarin.

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable : WYSS Éliane, Adjointe
Crédit photos : Mairie d'Oderen

Imprimé à 680 ex. - juillet 2012. Bulletin 2 / 3.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n° 697

conception & impression **publi-h**
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
Imprimé sur papier recyclé.